

- Conseil Municipal du 2 Mai 2013 -

Au cours du dernier conseil municipal les points suivants ont été examinés et les décisions prises à l'unanimité :

- ✓ Convention avec le Conseil Général : elle concerne la démolition de la maison 20 rue Marcel Rozard, programmée entre les 13 et 25 mai
- ✓ Convention avec le Pays Vesoul - Val de Saône : il s'agit de réaliser un audit énergétique pour l'ensemble des bâtiments du groupe scolaire représentant une surface chauffée de 716 m².
- ✓ Révision des conditions d'un emprunt : afin de réaliser l'aménagement de la micro-crèche un prêt de 150 000 € a été souscrit au Crédit Agricole au nouveau taux de 3.65 % sur 15 ans
- ✓ Marchés publics : dans le cadre de la micro-crèche, délégation a été donnée au Maire pour signer les marchés à intervenir.
- ✓ Suppression régie de recettes : il s'agit de clore l'ancienne régie de recettes de l'accueil périscolaire en raison de la nouvelle facturation mensuelle des services restauration et garderie.
- ✓ Emplois saisonniers : deux postes seront créés pour les mois de juillet et août.